ANNEXE A1

Adresse :
395 route 139 Wickham, QC
J0C 1S0

No de lot :
5 773 938

INCLUSIONS	EXCLUSIONS
• Piscine 18 pieds Le vendeur n'a jamais utilisé la piscine et ne connait pas sa condition, vendue tel quelle. *Lesquelles sont vendues sans garantie légale de qualité, aux risques et périls de l'acheteur*	• Spa • Éléments décoratifs

DÉCLARATIONS DU VENDEUR :

1. SANS GARANTIE : Cette vente est faite sans garantie légale de qualité aux risques et périls de l'acheteur.

2. PRIX DE VENTE : La répartition du prix de vente sera fournie par le vendeur et/ou son comptable au notaire instrumentant la vente.

3. VENTE TAXABLE : La présente propriété est taxable, en tout ou en partie étant donné qu'elle effectue soit des opérations commerciales agricoles et/ou forestières et est vendue comme telle. De ce fait, la vente sera taxable (en tout ou en partie selon le cas, voir avec votre notaire et /ou comptable).

4. INCLUSIONS : Tout ce qui restera sur la propriété à la date de la prise de possession sera réputé appartenir à l'acheteur à moins d'une entente écrite entre le vendeur et l'acheteur. Le tout étant vendu sans garantie légale de qualité ou de fonctionnement, aux risques et périls de l'acheteur.

5. ZONAGE AGRICOLE : L'acheteur reconnaît que le lot vendu est situé dans une zone agricole, que ce lot est assujetti à certaines dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et qu'il ne pourra utiliser ce lot à une fin autre que l'agriculture à moins qu'il n'obtienne l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole ou qu'il puisse se prévaloir de droits prévus dans la Loi. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée.

6. SUPERFICIE : Superficie et mesures de la terre vendue selon le cadastre municipal, terre non arpentée, sans garantie de contenance, et vendu tel que vu. Le vendeur ne fournira pas de document d'arpentage, ni aucun certificat de localisation ou piquetage pour cette vente. L'acheteur s'en déclare satisfait.

7. SUPERFICIE EN PÂTURAGE & BOISÉE: Le vendeur n'a aucun document certifiant la superficie en pâturage ou en bois, la superficie est vendue telle que vue sans garantie de contenance. Les superficies fournies sont des estimations données de bonne foi qui proviennent de l'outil de calcul de superficie qu'on retrouve sur le site de la CPTAQ. Il y aurait +/- 5 acres en pâturages et +/- 20 acres en forêt. L'acheteur est responsable de valider les superficies exactes et s'en déclare satisfait.

8. DÉNOMBREMENT : Aucun dénombrement pour les 1500 érables estimés, vendus tel que vu. L'acheteur est responsable de valider le nombre d'entailles exactes et s'en déclare satisfait.

9. SERVITUDES : Le vendeur déclare que l'immeuble n'est l'objet d'aucune servitude sauf et excepté, qu'il existe des servitudes d'utilité publique pour le transport et la distribution des services d'électricité, de téléphone, de télécommunication et de câblodistribution (Servitudes #100455, #143574, #122437 et #50490).

10. ZONE HUMIDE : Il y aurait une zone humide sur la terre. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée. Le vendeur ainsi que le courtier se dégagent de toutes responsabilités et l'acheteur s'en déclare satisfait. (Voir plan ci-joint)

11. PUITS | EAU : Aucun document de conformité, aucune facture ou autre concernant le puits, vendu tel quel. Si l'acheteur le désire, celui-ci peut faire faire un test d'eau (quantité et qualité en remplissant le formulaire EAU avec le courtier lors d'une promesse d'achat).

12. INSTALLATIONS SEPTIQUES : L'immeuble présentement vendu n'est pas desservi par un service d'aqueduc ni par un service d'égout sanitaire de la municipalité concernée. La municipalité ne remet plus de lettre de conformité des installations septiques, et ce, pour tous. Le vendeur ne possède aucun document relatif à ses installations septiques. La municipalité a pu nous fournir certains documents concernant celles-ci (voir ci-joint). Les installations septiques seraient de 750 gallons mais la demande avait été faite pour un 2 chambres. Selon la municipalité, si l'espace mezzanine était utilisé comme une 3ème chambre alors le nouveau propriétaire serait possiblement tenu de faire inspecter les installations septiques. L'acheteur accepte les installations septiques dans leur état actuel à son entière satisfaction et à ses risques et périls, et renonce à tous recours contre le vendeur à cet effet.

Date : 18-01-24

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance de ce document et m'en déclarer satisfait.

PA_____

_____	_____	_____	_____
Acheteur 1	**Date**	**Vendeur 1**	**Date**
_____	_____	_____	_____
Acheteur 2	**Date**	**Vendeur 2**	**Date**

Toute reproduction et/ou modification, en tout ou en partie, est interdite sans l'autorisation écrite de Maxxum 100 centre inc. Si lors d'une promesse d'achat, vous souhaitez exclure ou modifier certaines clauses, vous devez en aviser les courtiers inscripteurs, raturer la clause, la réécrire en rouge et faire initialer vos clients afin que vos intentions soient claires entre toutes les parties. Toute modification au document à l'aide d'un logiciel comme Adobe est strictement interdite.

CORPORATION MUNICIPALE DE WICKHAM

PROJET DE CONSTRUCTION
INSTALLATION SEPTIQUE ET CHAMP D'EPURATION

PROMOTEUR (adresse)

279 Rte 139
Wickham
Sac 1S0

tél:

SITE DU PROJET

route 139

TYPE DE CONSTRUCTION OU UTILISATION: maison unifamiliale

SUPERFICIE DU TERRAIN: 30 acres pieds carrés

NATURE DU SOL: sable

LE PUIT SERA SITUE A 100 PIEDS DE L'ELEMENT EPURATEUR.

NOMBRE DE CHAMBRES A COUCHER: 3 Deux

AMENAGEMENT SUGGERE: fosse septique: 750 gallons
drains perforés: 110 pieds linéaires
superficie du cahmp d'épuration: 660 pieds carrés

Pour inspection et rapport écrit: Téléphonez à votre inspecteur à 398-7217 avant enfouissement final (site du puit, fosse et drains visibles.).

DATE: 18 janvier 1983

PROMOTEUR OU REPRESENTANT

M. REAL DULMAINE INS. EN BATIMENT

RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE
CONSTRUCTION NO. 42-84

échu depuis le: 18 Janvier 1983

renouvelé le : 2 Mai 1984

sera échu le : 2 Mai 1985

genre de construction: Maison familial

travaux à effectuer : Poser Clabomord et une Chambre à finir

terrain cadastré : 742-P - 743P

champ d'épuration inspecté: (oui) ou non

coût des travaux à effectuer: $ 3,000

date fin des travaux: Dec 1985

autres commentaires:

coût du renouvellement du permis: $ 13.00

SIGNE A WICKHAM CE Mai 2-84 JOUR DU MOIS DE _____
1984.

QUEBEC

Corporation Mun ale Wickham

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire _____ Date 19 Mai 1983

Adresse permanente _____

code postal _____ Tél.: ( ) _____

Terrain (cadastre, N° civique) 742 - 743

zone _____ superficie S 30A 12.14 HA

UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ

Construction ☑ unifamiliale ☐ bifamiliale ☐ autre préciser: _____

Nombre de chambres à coucher 2

Utilisation publique ou commerciale, préciser _____

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

☑ puits privé ☐ aqueduc municipal

☐ aqueduc privé (N° du permis _____) ☐ eau d'un lac ou cours d'eau

SCHÉMA D'IMPLANTATION

Indiquer les informations suivantes:

- les limites de la propriété et ses dimensions;
- les voies publiques ou privées et les droits de passage;
- les talus, falaises et accidents du terrain;
- l'emplacement exact du bâtiment principal et des dépendances (existants ou projetés);
- l'emplacement exact des installations septiques existante et projetée;
- l'emplacement exact de la source d'approvisionnement d'eau potable, de celles des propriétés contigües et leurs distances de l'installation septique projetée.

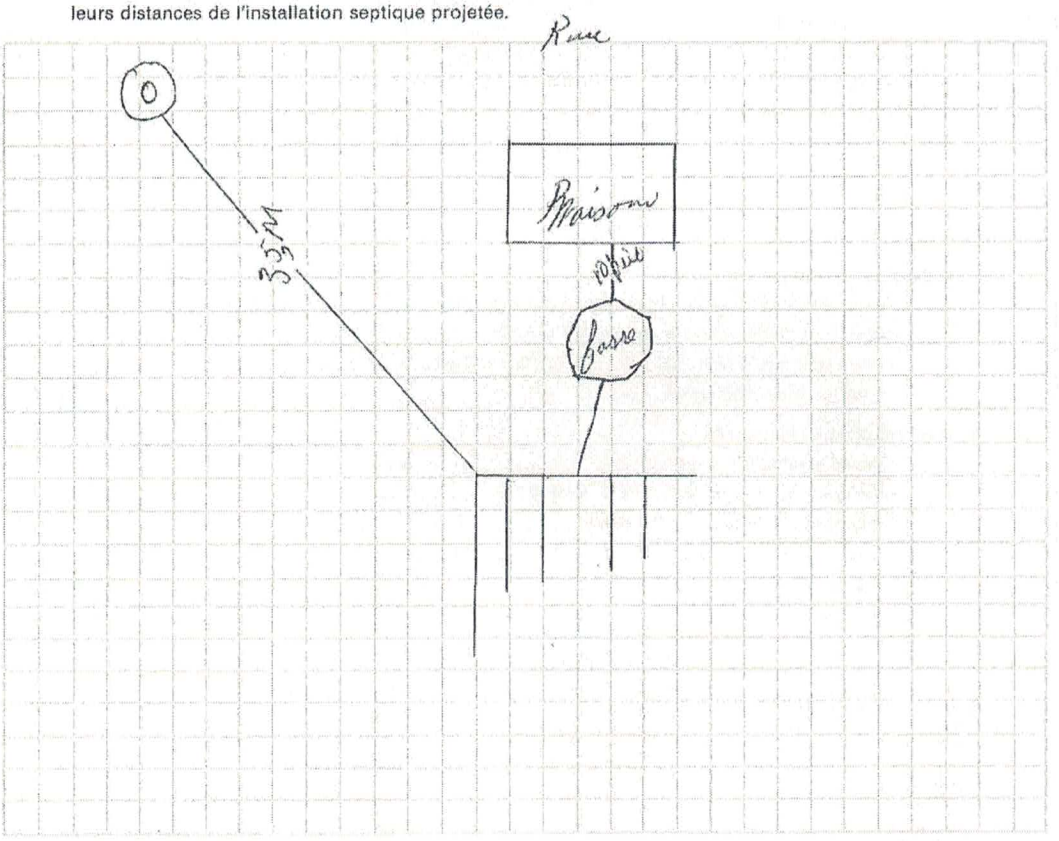

LA FOSSE SEPTIQUE

Nom du fabriquant de la fosse septique B.N.Q. qui sera installée: FX - Pelchat et Fils inc

- ☐ béton monobloc
- ☑ béton en deux parties
- ☐ acier
- ☐ polyéthylène
- ☐ fibre de verre armé
- ☐ béton armé, coulé sur place
- ☐ fosse aérée

- ☐ 500 gals imp. (2,3 m³)
- ☐ 625 gals imp. (2,8 m³)
- ☑ 750 gals imp. (3,4 m³)
- ☐ 850 gals imp. (3,9 m³)
- ☐ 950 gals imp. (4,3 m³)
- ☐ 1050 gals imp. (4,8 m³)

Poste de pompage: ☐ oui ☐ non Alarme: ☐ oui ☐ non

Conduite de refoulement: diamètre _____ po. longueur _____ pi.

hauteur _____ pi. _____

Dénivellation entre la pompe et l'élément épurateur _____ pi.

ÉLÉMENT ÉPURATEUR

Nature du sol où sera situé l'élément épurateur

☐ sable ☐ gravier ☐ autre, préciser: _____

☐ argile ☑ terre arable pente du terrain récepteur: 10 %

Distance entre le niveau du sol et ☐ le roc ☐ la nappe phréatique ☐ toute couche imperméable } 60 à 120 pi.

CHOIX DE L'ÉLÉMENT ÉPURATEUR

(suivant l'ordre des priorités établi à la réglementation provinciale)

☐ 1. Élément épurateur classique: _____ tranchées × _____ pi. (24" largeur)

☐ 2. Élément épurateur modifié: superficie _____ pi. car. (___ ' × ___ ')

☐ 3.A Puits absorbant: ☐ 1, 2 chambres: 1 puits absorbant préfabriqué ☐
☐ 3 chambres: 2 puits absorbants construit sur place ☐

☑ 3.B Filtre à sable hors-sol: superficie du filtre: 32 M ~~pi.~~ car. (13 ' × 40 ')
dimensions du terrain récepteur 120 M. CXP 36 ' × 64 '

☐ 3.C Filtre à sable classique: superficie du filtre: _____ pi. car. (___ ' × ___ ')
distance entre le filtre et le cours d'eau _____

☐ 3.D Cabinet à fosse sèche (ou: _____)
avec fosse septique B.N.Q. 500 gals imp. et élément épurateur (_____)
pour les eaux ménagères avec conduites d'eau sous pression.

☐ 3.E Cabinet à fosse sèche (ou: _____)
avec puits d'évacuation pour les eaux ménagères sans conduites d'eau sous pression.

POUR RÉSIDENCES EXISTANTES SEULEMENT

☐ 4.A Installation à vidange périodique
- capacité de la fosse de rétention des eaux de toilette _____ gals. imp. (_____ m³)
- marque / modèle de la toilette à débit réduit _____
- fosse septique B.N.Q. 500 gals imp. et champ d'évacuation (_____)
pour les eaux ménagères.

☐ 4.B Installation à vidange totale
- capacité de la fosse de rétention _____ gals imp. (_____ m³)
- marque / modèle de la toilette à débit réduit _____
- dispositifs de réduction des débits: _____
- restrictions ou remarques: _____

CERTIFICATION DES PRÉSENTES

"Par les présentes le signataire reconnaît et déclare être le propriétaire ou le représentant autorisé du propriétaire de l'installation septique projetée et déclare solennellement que toutes les informations contenues à la présente demande sont conformes à la réalité.
Le signataire s'engage personnellement en son nom et au nom du propriétaire à se conformer aux règlements provinciaux et municipaux, de même qu'il s'engage à se conformer aux directives de l'inspecteur municipal chargé de l'application des présentes."

Date 19 mai 1993

Contrôles Comptables Ltée M-1007 (PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ)

CPTAQ
Vue Aérienne

Adresse :
395 route 139, Wickham QC
J0C 1S0

Lot(s) :
5773938

Aspects légaux :

1. Cette carte contient des informations qui ont été préparées pour des fins administratives uniquement.
2. Cette matrice n'a aucune valeur légale et ne vous permet aucun droit de certification des limites cadastrales sur une propriété.
3. Source : https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq_demeter/?

Banque cadastrale officielle en date du : 4 mai 2023

Municipalité : Wickham

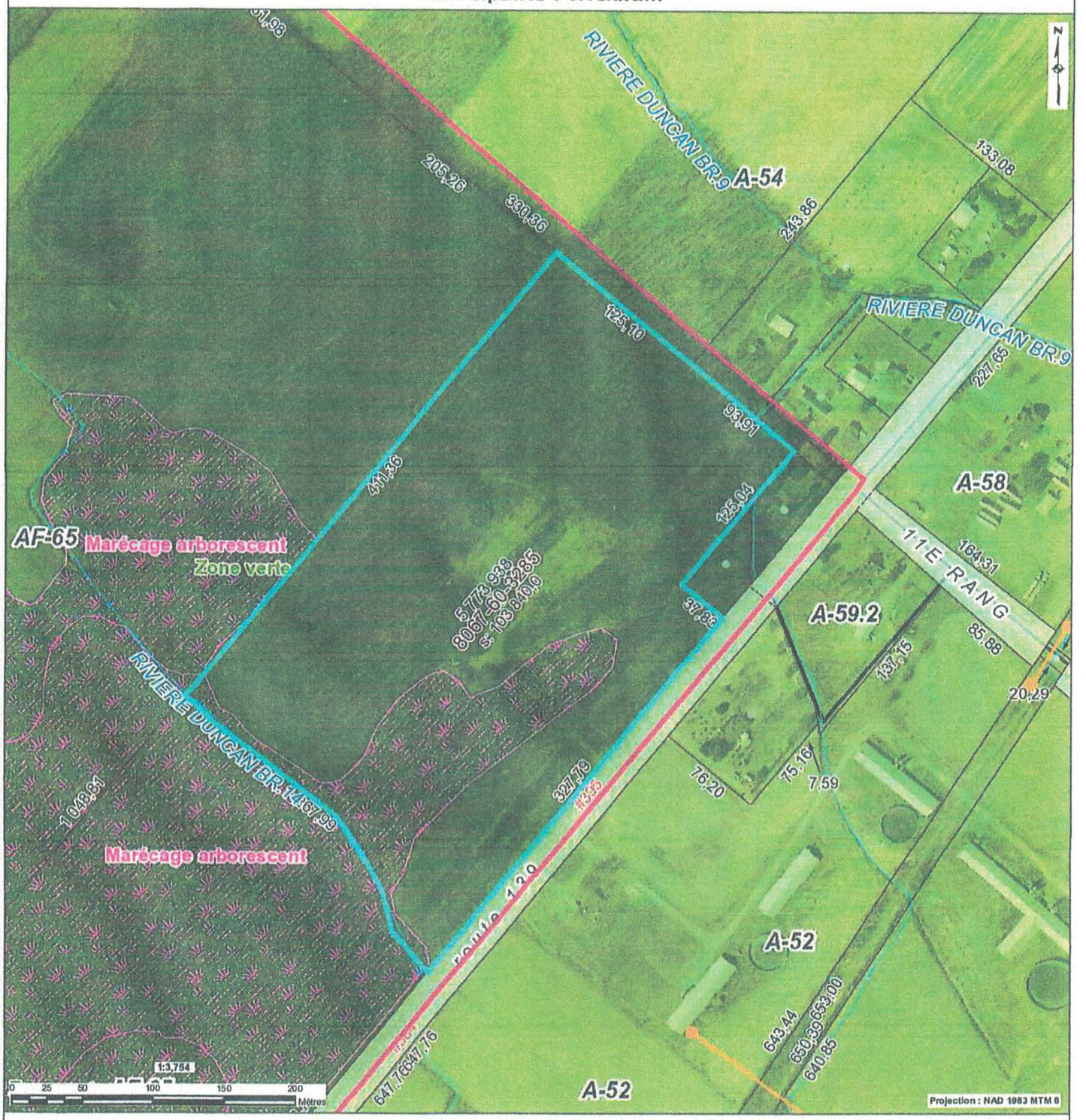

Odonyme
- *Nom de rue* — Odonyme

Limite administrative
- *Nom de l'organisation* — Identification de l'entité municipale
- Limite municipale
- Zone verte — Identification de la zone agricole
- Zone verte

Unité d'évaluation
- Flèche de renvoi
- Connectivité
- Occupation
- ft : xx,xx — Mesure de front
- st : xxx,xx — Superficie totale
- xxxx-xx-xxxx — Immatriculation
- Droit de passage — Servitude
- Numéro civique
- Point d'immatriculation
- Unité d'évaluation
- Servitude linéaire
- Servitude surfacique
- Hautes eaux
- Pylône de ligne électrique

Cadastre
- Flèche de renvoi
- r : xx,xx — Rayon de courbure de ligne de lot
- xx,xx — Mesure de ligne de lot
- x xxx xxx — Numéro de lot
- xx,xx — Mesure de rue
- s : xxx,xx — Superficie de lot
- Lot régulier
- Réseau routier
- Cadastre

Hydrographie
- Rivière — Hydronyme
- Hydrographie linéaire
- Hydrographie surfacique

Unité de voisinage
- Identification d'unité de voisinage
- Unité de voisinage

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC de Drummond et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC de Drummond ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Wickham. Données produites par : MRC de Drummond. Date de la dernière mise à jour : 2023-02-15

AZIMUT

Le système d'information géographique est diffusé par : GOnet™

© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2023. Tous droits réservés.

Imprimé le : 10 mai 2023 à 13:42:13
Auteur : Joannie Lamothe

MUNICIPALITÉ DE wickham
893, rue Moreau
Wickham, Québec J0C 1S0
Téléphone : 819 396-6878 Télécopieur : 819 396-7166
CÉ : wickham@belinet.ca
www.wickham.ca